

Pompertuzat magazine

Mairie de Pompertuzat

Le devoir de mémoire a perduré

Malgré un temps plus que maussade, de nombreux Pompertuziens de tous âges ont assisté à la cérémonie du souvenir, au pied du monument aux morts, le 11 novembre. Descendants des anciens poilus communaux, élus, représentants des autorités militaires et institutionnelles ou simples citoyens, ils sont venus dans le froid se recueillir et rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la défense de la France. Beaucoup ont gravi à pied le chemin qui mène au promontoire où se trouve la pyramide du souvenir, entrevoyant un instant la souffrance des combattants lors des assauts pour des collines semblables. Dans son allocution, Christine Galvani a tenu à élargir cette commémoration aux combattants de tous les conflits ouverts et aux servants qui opèrent en opérations extérieures ou sur le territoire français dans le cadre de l'opération « Sentinelle ».

Le devoir de mémoire, si important pour l'évolution d'une société, perdure et même s'amplifie, témoignage du rapprochement de la population vers son Armée, dans des situations de crise.



Edito du Maire

L'année 2017 s'achève. Année électorale majeure, elle a défini une nouvelle gouvernance de l'Etat qui aura probablement, dans les mois et années à venir, un impact sur le quotidien de notre commune. Nous devons nous attendre à des bouleversements, comme il est possible de le pressentir avec la modification de la taxe d'habitation, certes bénéfique pour le contribuable, mais problématique pour le budget communal. Nous sommes dans une logique de baisse des dotations de l'Etat.

Néanmoins, la préoccupation du conseil municipal reste et restera le bien-être de la population. Nous poursuivrons nos efforts de maîtrise budgétaire, tout en continuant à maintenir un bon niveau d'investissement ou d'engagement, particulièrement envers le tissu associatif, par un soutien financier adapté et un soutien matériel et moral sans faille.

2018 se profile, avec son cortège de festivités familiales dans un premier temps et plus ludiques dans un deuxième temps. Je vous souhaite de les passer de la manière la plus agréable possible et vous formule tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Christine Galvani

Luc Blondy : Nouveau conseiller municipal



Lundi 18 septembre, Luc Blondy a assisté à son premier conseil municipal en qualité de conseiller. Il remplace Jean-Luc Zaffarano qui a souhaité mettre fin à son mandat pour des raisons personnelles. Luc Blondy, technicien de maintenance, était en 18ème position sur la liste électorale de la majorité en place. « Le conseil n'est pas une découverte pour moi, car j'ai assisté à presque tous les conseils en qualité d'observateur jusqu'à présent. Maintenant, je pourrai aussi exprimer mes idées et participer aux délibérations. Dans un premier temps j'aimerais me consacrer à l'environnement. »

La Bolivie pour objectif



Lors du marché de Noël, il y avait un stand très bien achalandé. De nombreuses pâtisseries salées ou sucrées, toujours chaudes, odorantes et appétissantes, attiraient irrémédiablement les visiteurs. Un panel de jeunes personnes, sans cesse renouvelé, vendait avec le sourire leurs produits artisanaux. Tenu par des élèves de Première, section Européenne « Espagnol » du lycée Bellevue, ce stand avait un objectif parfaitement identifié : le financement d'un voyage d'étude d'une dizaine de jours en Bolivie. A Pompertuzat, où Caroline et Anna résident, ils proposaient divers produits confectionnés par leur soin.

En plus de se perfectionner en Espagnol, ce groupe de 34 jeunes lycéens aura progressé fortement en cuisine, mais surtout en organisation et en travail collectif dans un but commun.

On vendange encore à Pompertuzat

Il est des scènes insolites qui peuvent surprendre, mais aussi raviver des souvenirs enfouis dans la mémoire collective. Bloqués au feu tricolore de la RD 813, les automobilistes ont pu assister à un spectacle maintenant rarissime en milieu péri-urbain : une équipe de vendangeurs en pleine action avec son cortège de bruits caractéristiques. Malgré, la taille réduite de cette vigne, la famille Pinel tient à continuer son exploitation, perdurant ainsi une tradition séculaire. Comme le veut la coutume, toutes les générations de la famille étaient réunies pour cette journée dont le déroulement est lui aussi ancestral : Récolte dans les rangs de vigne, préparation des opérations de vinification et repas familial avec dégustation des récoltes passées. Au dire des participants, celle de 2017 devrait être réduite, mais de qualité. L'espace d'une journée, Pompertuzat se plonge dans ses racines rurales et viticoles.



Dans ce numéro :

Informations municipales	Page 2-3
Délibérations du conseil municipal	Page 4
Echos des événements culturels	Pages 5
Echos des associations	Page 6-7
Agenda, informations pratiques	Page 8

Informations municipales

Marquage des routes départementales sur l'emprise domaniale de la commune

Faisant suite à l'interrogation d'un administré sur l'absence de marquage au sol des routes départementales 94 et 95, sur le territoire communal, la municipalité a consulté le responsable du pôle routier de Villefranche, autorité administrative en charge des routes départementales. Dans son courrier de réponse, il précise les points suivants : « Les routes départementales 94 et 95 sur les sections dans l'emprise de la commune, sont classées en 3ème catégorie. Elles ont une largeur inférieure à 5 mètres (et même 4,40 mètres par endroits) alors que la réglementation en vigueur impose une largeur minimale de 5,2 mètres. » Il n'est donc pas possible d'obtenir des marquages réglementaires sur ces routes, tant sur les bordures que pour la séparation centrale. La municipalité n'a malheureusement pas la possibilité de déroger à cette situation. Elle ne peut que rappeler aux usagers la prudence et le respect du code de la route.

Les travaux en cours

Une commune est une entité vivante qui nécessite des tâches quotidiennes d'entretien. Certaines sont immédiatement visibles, d'autres le sont quand elles ne sont pas accomplies ou quand elles peuvent apporter une gêne temporaire à la circulation des usagers. Les travaux à l'école en sont un exemple caractéristique. Au cours de l'été et de l'automne, plusieurs actions ont été réalisées. La toiture a été vérifiée et partiellement remaniée, des classes ont été repeintes, les alarmes ont été vérifiées et la cour de récréation goudronnée, pour corriger les dégradations dues aux racines impétueuses des arbres.

Plus visible, sont les travaux de voirie, comme le réaménagement du carrefour du Granaillet, rendu nécessaire pour les rotations des bus de ramassage scolaire, l'embellissement de la rue Valette ou le nettoyage des murs communaux, parfois souillés des tags, une incivilité courante qui grève les budgets communaux d'entretien.

Tous ces travaux sont réalisés par ou sous la surveillance des services techniques municipaux encadrés par Jean Paul Déodato, premier adjoint en charges des travaux et de Bernard Delahay, conseiller délégué aux espaces verts et aux personnels techniques.



Goudronnage de la cour de l'école

Pompertuzat à l'ère du covoiturage



La mairie de Pompertuzat, le Sicoval, Tisséo, Coovia et Rezo pouce ont signé un accord pour mettre en place un système de covoiturage sur l'ensemble du territoire.

Tisséo-Collectivités aménage des spots covoiturage. Un spot covoiturage est un lieu identifié pour favoriser la prise ou la dépose des covoitureurs après un rendez-vous préalable comme dans le covoiturage classique ou sans rendez-vous comme dans le cas de l'auto-stop.

Le spot covoiturage est identifié par un potelet surmonté du panneau réglementaire covoiturage. Il est placé de façon à permettre l'arrêt du véhicule et la montée du passager en toute sécurité. Proche d'un arrêt de transport en commun, il est parfait pour connecter covoiturage et bus.

Le point de rencontre de pompertuzat se situe sur le RD 813 à l'arrêt des bus, dans le sens Pompertuzat Toulouse. 3 Barrettes sont érigées sur le potelet : Tisséo/Coovia/rezo Pouce.

Pour tout renseignement complémentaire, se connecter au site Tisséo : <http://covoiturage.tisseo.fr/actualites>

Un emploi aidé transformé en emploi définitif.

Le conseil municipal du 24 juillet 2017 a entériné la décision de transformation du contrat aidé de Jordan Mosca, en vigueur depuis 3 ans, en emploi définitif. Il est donc intégré en qualité d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1^{er} décembre 2017. Il poursuivra ses tâches d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

L'équipe des agents territoriaux, chargée des travaux d'entretien, comprend au 1^{er} décembre 3 titulaires (Daniel, Jordan et Pierre) et 1 contrat aidé, Jérémie.

Perte de la compétence des Documents Administratifs

Depuis l'arrêté du 29 septembre 2017, la municipalité n'a plus la compétence administrative pour l'aide à la délivrance de Cartes Grises. Cette perte de compétence fait suite à celle des passeports et des cartes d'identité.

Pour les cartes grises, des procédures dématérialisées sont mis en ligne par la préfecture.

Vous pouvez effectuer la démarche

- soit en ligne (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le *code de cession* qu'il a obtenu),
- soit auprès d'un professionnel habilité.

Pour effectuer la démarche en ligne, vous devez avoir accès

- à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet,
- et à un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

ATTENTION

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.

Pour les passeports et les cartes d'identité, 26 communes de la Haute Garonne sont équipées, dont les communes de Castanet Tolosan et Montgiscard.



Quelques informations au fil de l'eau

L'avancement des travaux

Plusieurs grands travaux sont en cours sur le territoire communal, Certains sont visibles, d'autres n'ont pas encore démarré et enfin certains sont encore au stade d'études ou de concepts.

- * 2018 sera certainement l'année de la création physique de la future zone commerciale. Les travaux de réalisation du tourne à gauche qui la desservira débiteront au premier semestre 2018.
- * Les conduites d'eau du chemin de Ginesty seront aussi remplacées dans le courant du premier trimestre.

Extinction de l'éclairage nocturne

Comme les pompertuziens noctambules ou matinaux ont pu le remarquer, l'extinction totale de l'éclairage public est en application depuis le 15 octobre 2017. De 23h 30 à 6h du matin, tous les luminaires du réseau communal sont éteints, hors ceux dépendant de lotissements privés. Cette mesure, décidée à l'unanimité des élus présents lors de conseil municipal du 11 mai 2017, a plusieurs objectifs :

- * Engager la commune dans une action volontariste en faveur des économies d'énergie. La réduction de la consommation énergétique diminue l'émission des Gaz à Effet de Serre ;
- * Réduire le poste du budget de fonctionnement concerné ;
- * Lutter contre la pollution lumineuse, si visible lors de voyages aériens nocturnes, ce qui aura pour effet de limiter les perturbations de la biodiversité nocturne, mais aussi les rythmes biologiques des êtres humains.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan exhaustif de cette mesure. Cependant, ni la sécurité des résidents, ni l'accidentologie, principales inquiétudes souvent formulées par la population, n'ont évolué.

Crit'Air : Certificat qualité de l'air



Attention, depuis décembre, cet autocollant rond à apposer sur les parebrises est obligatoire pour pouvoir prétendre circuler à Toulouse intra-muros, en fonction de sa couleur, lors des pics de pollution.

Pour obtenir le certificat qualité de l'air, vous pouvez le commander :

- * sur le site internet Certificat Qualité de l'air
- * par courrier en téléchargeant le formulaire de demande

Confectionné à la demande, le certificat est délivré par voie postale, à titre individuel, à chaque propriétaire ou locataire longue durée de véhicule qui en fait la demande. Il est fabriqué sous quelques jours puis expédié à l'adresse qui figure sur le certificat d'immatriculation du véhicule (anciennement dénommé « carte grise »). En cas de déménagement, il est donc indispensable que cette adresse ait été mise à jour avant de faire la demande de certificat qualité de l'air.

Le prix d'un certificat est de 4,18 €, payable en ligne. Ce prix couvre les frais de fabrication et d'envoi du certificat, ainsi que les frais de gestion, dont le centre d'appels.

Gens du voyage

L'information est peut-être passée plus ou moins inaperçue, par l'ensemble de la population. Mais, Cependant, elle mérite d'être relatée.

Dans le cadre du schéma départemental, le Sicoval a décidé de proposer une aire tournante de grand passage pour les communautés des gens du voyage. Afin de respecter la démocratie dans le choix des communes, les élus avaient décidé de procéder à un tirage au sort parmi les communes susceptibles d'être accueillantes. En effet certains critères sont nécessaires au préalable :

- * un axe routier structurant comme les RD813 et 820 ou la RD4,
- * la proximité avec des centres commerciaux et supermarchés,
- * des terrains plats publics ou privés de 2 à 4 ha hors zones inondables, agricoles et naturelles protégées et à proximité des réseaux d'eau et d'électricité.
- * Des terrains accessibles pour les camions et caravanes ainsi que pour les secours en cas de nécessité.

Le tirage au sort, effectué le lundi 2 octobre 2017, donne les résultats suivants : Labège, du 15 septembre 2017 au 14 septembre 2018, Auzeville-Tolosane du 15 septembre 2018 au 31 décembre 2019. Puis chaque année civile dans l'ordre suivant, de janvier à décembre : Deyme, Escalquens, Castanet-Tolosan, Montlaur, Belberaud, Ayguesvives, Ramonville-Saint-Agne, Donneville, Baziège, Péchabou, Montgiscard, Auzielle et Pompertuzat.

Le fonctionnement de nos écoles

L'école maternelle du groupe scolaire Fernand Pauly compte 131 élèves. Le coût de fonctionnement annuel par élève est de 1548 €.

L'école élémentaire compte elle 170 élèves. Le coût de fonctionnement annuel par élève est de 699 €.

Ces montants sont facturés aux communes des élèves qui ne résident pas à Pompertuzat.

Brûlage des déchets végétaux

L'automne est hélas synonyme de feuilles jonchant les sols et les pelouses. C'est aussi le temps de taille des haies et des arbres et arbustes. En cette période d'intense travail de mise en hivernage des jardins, il est important de rappeler que le brûlage à l'air libre des végétaux par les particuliers est formellement interdit. En effet, sans compter le désagrément provoqué dans tout le voisinage lié aux odeurs dégagées, il est source de pollution importante par les fumées qu'il dégage. (50kg de déchets verts brûlés équivalent aux émissions d'une chaudière au fioul en fonctionnement durant plus de trois mois...).

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères (les déchets végétaux en font partis) est interdit suivant l'article 84, alinéa 3 du Règlement Sanitaire Départemental. Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, est chargé de faire respecter cette prescription (Article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales et Articles L.1311-1 et L. 1311-2 du code de la santé publique).

Les déchetteries environnantes, Labège, Ramonville Saint-Agne et Montgiscard acceptent tous les déchets verts des particuliers.

Extraits des délibérations du Conseil

Toutes les délibérations ne sont pas reprises dans ce compte-rendu succinct. Elles sont consultables dans l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, document complet et disponible en Mairie ou sur le site de la commune.

Extrait des délibérations du conseil du 18 septembre 2017

Nouveaux tarifs de location

Le conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux tarifs de location des salles de Pompertuzat avec différenciation entre Pompertuziens et extérieurs, à partir des réservations effectuées après le 1 janvier 2018. Ces tarifs sont donnés ci-dessous.

SALLES	TARIFS		CAUTION
	POMPERTUZIENS	EXTERIEURS	
FELIX VERDUN	500 €	600 €	700 €
GAROCHE	180 €	200 €	400 €

Financement du renforcement du réseau d'eau potable au chemin de Ginesty

Le renforcement du réseau d'eau potable du chemin du Ginesty, par la pose d'un diamètre de 110 mm, depuis la RD 813 et d'une longueur de 350m est devenu nécessaire. Le montant de ces travaux est estimé à 60 000€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a acté à l'unanimité la proposition de demander à la communauté d'agglomération du Sicoval, compétente en matière d'eau potable, de prendre en charge ces travaux. La commune participera à leur financement par l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50%, soit 30 000€.

Marché hebdomadaire

A la demande des commerçants, le conseil municipal a étendu les dates d'ouverture du marché hebdomadaire du 1er janvier au 31 décembre sans aucune interruption. Les commerçants pourront ainsi, s'ils le souhaitent poursuivre leurs activités au mois d'août.

Extrait des délibérations du conseil du 13 Novembre 2017

Plusieurs délibérations très techniques ont été prises au cours de ce conseil, comme :

- * La mise en concurrence d'un contrat d'assurance pour les agents territoriaux,
- * La détermination des frais de fonctionnement de l'école élémentaire intercommunale et la demande de financement des communes adhérentes,
- * La détermination des frais de fonctionnement de l'école maternelle intercommunale et la demande de financement des communes adhérentes,
- * La mise en place de financements pour l'acquisition de matériels d'entretien, la vérification de matériel mis à la disposition du public, etc.
- * La demande de subvention pour la réhabilitation des anciens ateliers municipaux en locaux associatifs.

Dissolution du SIVURS

Suite à la dissolution du Sivurs et à la reprise de compétence par le Sicoval, plusieurs délibérations ont été prises par le Conseil Municipal pour régler tous les problèmes administratifs afférents à ce changement : approbation de la convention de service commun de restauration, du règlement intérieur, prise en compte des repas des animateurs pris sur le temps d'accueil de Loisirs de l'Ecole (ALAE) et déduction de ces repas sur la subvention mensuelle de l'association Parenthèse.

Le mot de la liste minoritaire

L'Inter FC a accédé, pour la première fois de son existence, aux compétitions régionales de football avec, pour conséquence, d'avoir des dépenses supplémentaires et en conséquence un budget en augmentation. Malgré ces bons résultats, les adhérents ne se sentent pas récompensés car malgré cette progression dans le classement régional, le Conseil Municipal diminue le montant de la subvention annuelle qui lui est octroyée.

De même, le foyer rural s'est vu menacé de voir sa subvention diminuée s'il ne revoyait pas ses tarifs pour les adhérents hors commune.

Il faut bien évidemment, compte-tenu des restrictions budgétaires, être précautionneux des deniers publics.

Mais pourquoi le Comité des Fêtes, par exemple, conserve le même montant de subvention ?

Echos des événements culturels

Soirée Polar

Dans le cadre du 9^{ème} Festival International des Littératures Policières, Damien Crouvezier avait invité Maryse Neuman et Isabelle Lebrun pour une séance de lecture à haute voix. La semaine étant consacrée au Polar sous toutes ses formes, elles avaient choisi de lire des extraits de deux polars devant un public attentif. Elles avaient aussi agrémenté la soirée de quelques nouvelles de leur cru, mixant le suspense et la dérision. « Cette troisième séance était probablement la dernière séance de lecture à haute voix. Nous devons laisser un peu la place aux autres bibliothèques » précisait Damien, lors de la discussion post spectacle. « Par contre, les cycles des bébés lecteurs continuent, ainsi que les lectures de contes, d'albums, de poésies et de coups de cœur.



Mise en place depuis 2013, une autre animation propose des jeux d'écriture et est ouverte à tous et à toutes. Ce n'est pas un atelier pour apprendre à devenir écrivain - juste des écrivains ayant envie de s'amuser avec les mots. Elle est programmée un mardi par mois de 18h à 20 h..

Toutes ces animations sont gratuites conformément à la politique culturelle de la ville. Renseignements sur le site de la bibliothèque ou au : 05.62.18.43.57

Le marché de Noël a tenu ses promesses



De l'avis de tous, visiteurs comme exposants, l'édition 2017 fût d'excellente facture. Les visiteurs ont été nombreux et ont fortement apprécié le panel de produits présentés. La commission sociale avait privilégié les artisans et les amateurs. « Nous avons voulu donner aux passionnés, habiles de leurs mains, la possibilité de présenter leurs travaux et, par les ventes, de pouvoir continuer leur passion. A part les restaurateurs qui étaient des professionnels, nous n'avions que des amateurs très éclairés et souvent fidèles ». Le vannier en était un témoignage vivant. Du haut de ses 92 ans, il participe à ce marché depuis de nombreuses années et continue sa passion de confection de paniers ou balais en osier.

Le cycle des expositions a repris



Depuis la mi-septembre, la chapelle St Roch a rouvert ses portes aux exposants. 9 artistes pompertuziens ont inauguré la saison 2017-2018 : G. Bordet, A. Déodato, M. Hernandez, C. Loubies, Madine, D. Garces de Marcilla, P.

Mayer, B. Six et D. Weil ont exposé leurs peintures, photographies et sculptures. La plupart sont des habitués de cette salle. L'exposition a aussi accueilli une nouvelle résidente, Diane, qui vient de poser ses palettes de couleurs dans un des vallons communaux. Une diversité qui ne manquera pas d'élargir le panel des artistes locaux déjà si riche. Beaucoup de styles étaient représentés, du figuratif à l'abstrait, de la plume aux sculptures en papier, de la photographie macroscopique, à l'inspiration hollandaise : une incitation à découvrir ces artistes locaux lors d'expositions futures.

Isa Poitrial, peintre pastelliste de Montbrun Lauragais, a été la première invitée. Cette ancienne dentiste se consacre depuis deux ans à sa passion qu'elle définit comme dévorante et boulimique pour le pastel. Ses sujets de prédilection sont les portraits. Qu'ils soient d'humains ou d'animaux, ils sont toujours réalisés en gros plan, fourmillant de détails, où le regard devient prédominant.



Plus récemment, le collectif des peintres Arts et Culture de Castelmauou a présenté une très belle exposition de certains de ses adhérents. Plusieurs œuvres de grande facture ont été proposées. Parmi les exposants, il y avait plusieurs artistes de grande renommée : Pascale Lenglet Muratet, professeur au sein de l'association et Jacques Faure, le célèbre peintre caricaturiste, dont l'actualité politique récente a nourri son inspiration fertile. Ces grands noms ne cachaient pas le talent des autres exposants au nombre de 22. Dimanche après-midi l'ACC avait invité le groupe SWANN pour un moment musical mixant l'environnement sonore et visuel.



Échos des associations

La pétanque : un patrimoine à Pompertuzat

Pompertuzat compte plusieurs terrains de Pétanque. Un près du Canal du Midi et les autres à proximité de la salle des fêtes. Le principal est géré par le Pétanque Club Pompertuzien. Il n'est pas nécessaire d'adhérer au club pour l'utiliser, même si c'est recommandé pour bénéficier de plus



d'occasion de jouer, voire de concourir. Une à deux fois par an, le Pétanque Club Pompertuzien organise des concours de doublette. Une dizaine d'équipes a participé à la dernière édition de ce jeu ancestral qui est à la frontière du patrimoine national. Malgré une participation en deçà de la précédente édition, le président Campos était satisfait :

« Beaucoup de nouvelles personnes ont participé à ce concours, dont le seul but est de permettre aux participants de jouer dans une ambiance conviviale. Peut-être que ce concours incitera certains à poursuivre cette expérience et à se licencier, ce qui nous permettrait d'envisager de réorganiser un concours officiel ».

L'équipe d'Aurelien et de Dom a remporté brillamment toutes les parties et le concours s'est poursuivi de façon moins formelle ensuite, agrémenté d'un apéritif, rendant encore plus chaleureuse cette sympathique manifestation.

L'association du Challenge s'étoffe

L'automne est la saison des assemblées générales des associations pompertuziennes. Serge Pauly, président de l'association du Challenge du Souvenir et de la Paix a tenu la sienne au mois d'octobre. Conséquence des deux dernières années riches en réussite, elle s'est déroulée en présence d'un nombreux public, composé principalement des organisateurs, mais aussi de signaleurs dont la fonction est primordiale lors des courses.

Après la présentation des bilans moraux et financiers, où tous ont acté la réussite des deux trails, Serge Pauly a expliqué la nécessité de renforcer l'équipe dirigeante. Ainsi le conseil d'administration s'est étoffé. Il comprend désormais plus de 15 membres. Le bureau a aussi été partiellement renouvelé : Président : S. Pauly, Vice-présidente : A. Sinaud, Trésorière : S. Carrere, Trésorière adjointe : C. Henras, secrétaire : J. Boucly, Secrétaire adjointe : Nanou Belaud.

Parmi les projets de 2018, la nouvelle équipe améliorera l'organisation des deux courses adultes, les trails de 18 et de 10 kms, et plus particulièrement sa logistique. La course des enfants sera aussi transformée en trail, dans le bois communal.

N'oubliant pas la vocation du souvenir de ce challenge, Serge Pauly lance un appel aux anciens combattants de toutes les guerres pour qu'ils se joignent à l'équipe et grossissent la cérémonie du 8 mai 2018. « J'aimerais que tous les anciens combattants des villages qui sont traversés par les courses soient présents sous l'Arbre de la Liberté. Dès aujourd'hui, ils peuvent prendre contact au 06 31 78 47 18 »



AGEP : Sophie Guilbaud passe la main

Après 6 années de présidence de l'AGEP, Sophie Guilbaud a démissionné de son poste de présidente, lors de la dernière assemblée générale. « Ces années ont été un enrichissement pour moi, avec de beaux et vrais temps forts, comme la fête des 30 ans de l'AGEP en 2012 et plus simplement l'investissement et la disponibilité des membres du bureau pour travailler dans la joie et la bonne humeur, dans le but commun de l'évolution et du dynamisme de l'association. » Dominique Alberti a aussi quitté son poste de vice présidente le même jour. Avant l'élection du nouveau bureau, elles ont présenté un bilan moral et financier exemplaire, avec un taux d'adhérents stable (99), un exercice à l'équilibre et toujours autant de succès des activités proposées, dont le cours de « pilates ».

Le nouveau bureau a été élu à la majorité des présentes :

- * Présidente : Claude Grolleau
- * Vice-Présidente : Chantal Buet
- * Trésorière : Valérie Poder
- * Trésorière adjointe : Christine Vandendael
- * Secrétaire-communication : Anne Gracia
- * Secrétaire adjointe : Annie Déodato

Les cotisations restent au même niveau pour cette année :



- * 95 € pour les Pompertuziennes
- * 110 € pour les extérieures.

D'autres inscriptions seront peut-être possibles en janvier en fonction des places restantes avec un tarif réduit pour les 6 mois de janvier 2018 à juin 2018 :

- * 65 € pour les Pompertuziennes
- * 75 € pour les extérieures.

Quelques dates particulières à retenir :

- * stage découverte yoga adultes/seniors le samedi 10/02/018 ;
- * stage de Fit Ball le samedi 24/02/2018 (le fit ball est une gym avec un gros ballon afin de tonifier les muscles et développer l'équilibre et la tonicité) ;
- * formation Bungy Pump le week-end du 14 et 15 avril 2018 (bâtons dynamiques de marche qui permettent de travailler le renforcement musculaire, la proprioception et la coordination) ;
- * formation Pilates avec Leaderfit et l'utilisation du petit matériel afin de diversifier les séances.

Toutes ces formations particulières sont assurées par Florence, l'animatrice fidèle de l'Agep

La saison 2017 - 2018

Les activités du foyer rural ont repris depuis la fin septembre avec quelques nouveautés qui ont pu être ouvertes suite à l'adhésion d'un grand nombre de pompertuziens ou à la volonté du bureau.

Certaines sont encore fragiles et supporteraient quelques adhésions supplémentaires.

L'activité « Danse et bienfaits » : Les cours ont lieu les lundis de 10h 30 à 12h, à la salle des fêtes. Ils sont dispensés par la professeur de danse du foyer rural et sont destinés aux personnes disponibles en journée, mais pas uniquement des seniors. Les personnes valides de tout âge ou avec quelques soucis physiques (suite à un accident par exemple) peuvent s'y inscrire aussi. C'est l'occasion de faire du bien à son corps tout en douceur et en dansant.

L'activité « Capoeira » ouverte pour les enfants, peut encore accueillir des adhérents qui ont envie d'allier posture de combat et danse acrobatique.

Quelques animations sont d'ores et déjà programmées pour le premier trimestre, dont le traditionnel concert de la nouvelle année et les puces de loisirs créatifs. (Cf page 8).

Marathon du bridge

Le club de bridge du foyer rural d'Auzeville-Tolosane, parrain de celui de Pompertuzat a organisé un marathon du bridge avec remise en jeu du trophée Christophe Perl 2017-2018, créé en hommage à l'un des fondateurs de la section bridge du foyer rural. Les deux coupes du trophée ont été attribuées à la première paire au classement « scratch » : le duo composé de Mme Blachon et Mme Roves et à la meilleure première paire de quatrième série : le duo composé de Mme Dhellemes et Mme Roulet. Après un apéritif et un buffet partagés dans une ambiance très conviviale, les bridgeurs ont disputé un second tournoi en soirée. Mme Marie Claude Donzeau - Mr Rémi Fanton ont été les meilleurs en « Nord- Sud » et Mme Nicole Riso Nidecker- Mme Kiu Faure en « Est-Ouest ». Ouvert depuis de nombreuses années, le club de bridge du foyer rural permet à tout amateur de s'initier ou de se perfectionner à ce jeu subtil qui requiert concentration, analyse et audace.



Dorothea Pfannkuch
& Mehdi Bouzida
9 septembre 2017



Séverinne Augé
& Olivier Piraud
30 septembre 2017



Marin Yves Gallé
& Italo Armano Perrin
6 octobre 2017

Naissances

Gabriel Le Bars : 21 juillet 2017
Elina Iriarte : 30 août 2017
Loona Cathala : 25 septembre 2017
Malia Latché : 28 septembre 2017
Norah Simonnet : 02 octobre 2017
Elisa Bardu : 06 octobre 2017
Nils Bardu : 06 octobre 2017

État civil

Décès

M. Italo Perrin décédé le
14 novembre 2017
M. Raoul Fillâtre décédé
le 18 novembre 2017

Balades avec les « Marcheurs de Pompert »

L'association les Marcheurs de Pompert vous propose de découvrir Pompertuzat et ses alentours, les coteaux de l'Hers et du Lauragais, le Sud-Est toulousain, en pratiquant une activité physique modérée, dans une ambiance conviviale, sans esprit de compétition.

Chaque semaine une balade est proposée sur 2 créneaux : le dimanche matin à 9h et le jeudi après-midi à 14h (le matin en été).

Dans leur grande majorité, les balades, d'une durée de 2 à 3 heures pour 7 à 8 kms, se font sur les circuits balisés du SICOVAL. Pour les départs autres que Pompertuzat, le covoiturage est de mise.

Deux fois par an, des sorties à la journée sont proposées avec une marche plus conséquente et une découverte associée (musée, parc, site...).

En période hivernale, si la météo le permet, des sorties raquettes sont programmées dans les stations les plus proches (Plateau de Beille, ...).

Vous êtes tenté ?
N'hésitez pas,
venez tester une

ou deux balades et si cela vous convient, venez nous rejoindre !



Lors de l'assemblée générale du 7 décembre, les adhérents, sur proposition du Conseil d'administration, ont validé le principe d'une différenciation de la cotisation d'adhésion au foyer rural pour les non résidents pompertuziens. Pour la saison 2018 - 2019, cette cotisation sera augmentée de 4 € par personne dont le domicile fiscal est hors de Pompertuzat. « Cette augmentation, dans le contexte de la diminution importante des subventions de l'Etat envers les communes, est une participation des non-pompertuziens à l'effort de maintien des activités proposées par le foyer rural » précisait Benoît Calatayud, le président.

Puces de Loisirs Créatifs

POMPERTUZAT

DIMANCHE 11 MARS 2018

10H - 18H

Salle des fêtes Félix Verdun

ENTREE GRATUITE

Expositions
Animations

Ateliers créatifs
pour les enfants
Participation : 2€

Salon de thé
Pâtisseries

Tombola
Plusieurs
tirages

Inscription sur le site du
FOYER RURAL DE POMPERTUZAT
<https://frpomper.wordpress.com>

Pour tout renseignement
contact@foyer-rural-pompertuzat.fr
07 69 32 13 92

Informations pratiques

VOTRE AGENDA

JANVIER

13 : Soirée dansante
Salle Félix Verdun à 19 h 30
danse@foyer-rural-pompertuzat.fr

20 : Repas des anciens
Inscriptions auprès de la mairie

21 : Concert de la nouvelle année
Eglise de Pompertuzat à 16 h
contact@foyer-rural-pompertuzat.fr

27 : Diner spectacle
« Les aventures de Madame et Pétoncle »
Par la Cie Gladys Torsion
Salle Félix Verdun à 19 h 30
Sur réservation uniquement
contact@foyer-rural-pompertuzat.fr

27 : Paella géante Inter FC
Salle des fêtes de Corronsac
Réservation obligatoire avant le 18 janvier
Inscriptions :
N. Nardonne : 06.86.66.79.35
S. Tariol : 06.82.44.61.95

FEVRIER

10 : Loto du comité des fêtes
Salle Félix Verdun à 20h 30
Contact : C. Joigneaux : 06 24 28 31 58

16 - 25 : Exposition peintures
Chapelle Saint Roch
Contact : six.louisbernard@free.fr

MARS

11 : Puces loisirs créatifs
Salle Félix Verdun de 10 h à 18 h
contact@foyer-rural-pompertuzat.fr

24 : Carnaval
Défilé à partir de la salle Félix Verdun à 17h 30
Soirée Moules frites à la salle Félix Verdun
Contact : C. Joigneaux : 06 24 28 31 58

Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires de Noël, du samedi 23 décembre à 12h00 au mercredi 10 janvier 2018 à 14h00

Permanence électorale

La mairie sera ouverte le samedi 30 décembre 2017 de 9h à 11h pour permettre les inscriptions sur les listes électorales.

Fermeture Mairie

Du lundi 25 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018 inclus.

Permanence d'Émilienne Poumirol

Emlienne.poumirol@elus.cd31.fr 05 34 33 32 70 ou 05 34 33 32 79

Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00 : Mairie d'Escalquens. Vendredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h00 : Mairie de Montgiscard. Les 1er vendredi du mois de 9h00 à 12h00 : Mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille



Collectes de déchets

Emballages sauf verre :
Dates pour l'année 2018
Non connues à parution
Informations ; www.sicoval.fr



Mairie de Pompertuzat

Lundi : 8h30-18h,
Mardi : 8h30-13h/14h-18h
Jeudi : 8h30 - 13h.
Vendredi : 8h30 - 16h30.
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes : Tél : 05 34 66 62 10
www.pompertuzat.fr ou mairie.pompertuzat@wanadoo.fr

Pharmacie de Garde

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez composer le 118 918 ou vous rendre sur le site www.3237.fr



Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard : 17 ou 05 34 66 70 40
Samu : 15 ; Pompiers : 18 CHU Rangueil : 05 61 32 25 33
Centre antipoison : 05 61 77 74 47 Purpan : 05 61 77 22 33
Service départemental de l'eau et assainissement : 05 61 17 30 30
EDF Urgence électricité : 0 810 131 133
Sicoval, Service relation aux usagers : 0 805 400 605



Commission communication :

Adresse : com.pompertuzat@gmail.com
Site internet mairie : www.pompertuzat.fr



Pompertuzat Magazine: 09-10-11-12 /2017
Directeur de la publication :
Christine Galvani
Dépôt Légal : A parution

Comité de rédaction : S Aubert, G Costes,
M Lamarque
Crédit articles et photos : E Galvani

Imprimé à 935 exemplaires sur papier PEFC
Imprimerie : DATAprint by ACOXOCA